



Le réseau de gaz du Lion-d'Angers poursuit son verdissement !

Date : septembre



A compter du mois de septembre 2024, GRDF débutera des travaux de pose de canalisations de gaz, sur les communes du Lion-d'Angers, Grez-Neuville, Longuenée-en-Anjou et Avrillé.

Ces travaux seront réalisés par tronçons mobiles pour accompagner la dynamique de transition de l'énergie gaz du territoire.

En concertation avec le département Maine-et-Loire et les communes concernées dont le Lion-d'Angers; GRDF et l'entreprise de travaux mandatée, Santrac, mettront tout en œuvre pour réduire au maximum l'impact de ces chantiers sur la circulation.



Favoriser le développement de la production locale de gaz vert sur le Lion-d'Angers

Dès mai 2025, l'unité de méthanisation Gazelivia, situé sur la Z.I La Coudère, au Lion-d'Angers, injectera 18 GWh de gaz renouvelable dans le réseau de distribution exploité par GRDF au Lion-d'Angers et des communes environnantes.

Cette production locale permettra de couvrir l'équivalent de la consommation annuelle en gaz de 4 500 logements récents ou de 70 bus roulant au BioGNV.

Cette forme d'économie circulaire contribue concrètement à la transition énergétique du territoire, par la production d'énergie renouvelable et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle favorise également une agriculture plus durable et pérenne, et la création d'emplois non délocalisables.



Qu'est-ce que le biométhane ?

Par le processus de méthanisation, les effluents d'élevage (lisiers, fumiers), résidus de culture, déchets agroalimentaires, boues de la station d'épuration, ou encore les biodéchets, deviennent une source d'énergie : ils sont transformés en gaz vert.

Après épuration, il atteint le même niveau de qualité que le gaz naturel et peut donc être injecté dans les réseaux. On l'appelle alors biométhane. Tout comme le gaz naturel, il sert à chauffer, cuisiner mais pas seulement. Utilisé



comme carburant (BioGNV), il offre une solution économique et écologique, en particulier pour le transport de marchandise et de personnes.

Outre une **énergie 100% renouvelable et locale**, le processus de méthanisation génère du digestat, un résidu qui peut être utilisé comme engrais organique permettant une forte diminution des odeurs à l'épandage par rapport aux effluents d'élevage, ainsi qu'une réduction des fertilisants de synthèse.



Le gaz vert en quelques chiffres

A l'heure de la transition énergétique, la montée en puissance de la production de gaz vert permet à GRDF de distribuer une énergie de plus en plus décarbonée.

En Maine-et-Loire, 15 unités de méthanisation injectent déjà leur production dans le réseau de distribution, et couvrent l'équivalent de la consommation en gaz de près de 55 000 logements récents.

Le gaz vert contribue à l'autonomie énergétique de la France.

En 2050, 100% du gaz pourrait être renouvelable et produit localement.

Pour en savoir plus sur le développement du gaz vert et les travaux réalisés sur notre territoire :

